



PV du CA du 23/03/13
Salle Pierre Cernéa - La Pitié Salpêtrière

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2013

PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
0 561 772 397

PREMIER VICE-PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
0 478 861 937

PAST-PRESIDENT
Dr Lotfi BENSLAMA
0 607 858 145

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Pr Joël FERRI

Pr Hervé BENATEAU

Dr François CHEYNET

Dr Pascal DELCAMPE

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Christian PAULUS

Dr Benoit PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Membres présents

Lotfi BENSLAMA	Joël FERRI
Hervé BENATEAU	Jean Pierre FUSARI
Patrick BLANCHARD	Gérard POUIT
François CHEYNET	Xavier POUYAT

Membres excusés

Franck BOUTAULT	Christian PAULUS
Pierre BRETON	Benoit PHILIPPE
Cyrille CHOSSEGROS	Blandine RUHIN
Pascal DELCAMPE	Pierre SABIN
Christophe MEYER	Narcisse ZWETYENGA

1. Approbation du PV du CA du 26/01/ 2013

Le PV n'ayant pas été complètement rédigé, sa validation est reportée.

2. Journée de Printemps du 07 avril – finalisation

Lotfi Benslama, l'initiateur, rappelle que Pierre Bouletreau, en tant que responsable du chapitre organise la partie scientifique de la SFSCMFCO.

Les recettes seront partagées entre l'AFDS (qui centralise tous les comptes) la SMODMF et la SFSCMFCO. PY Blanchard signale que sur le plan comptable la société a un droit de regard sur les comptes.

L Benslama a créé un logo (tête avec 3 flèches colorées) destiné à cet avènement et cette image a été validée en tant que logo des futures Journées de Printemps.

A ce jour une centaine de personnes sont inscrites (y compris les orateurs) et 6 laboratoires seront présents.

X. Pouyat annonce qu'il profitera de l'occasion pour organiser une réunion entre les membres du Conseil d'administration présents sur place et le Dr Eric Sorrel Dejerine en tant que rapporteur de l'European Surgery Maxillo Facial Society, afin qu'il nous informe de ce qui se passe au niveau de cette société. Cette réunion est prévue à 9h dans la salle Cernéa (au 1^{er} sous sol de la stomatologie de La salpêtrière).

3. Journées de Printemps 2014, 2015, 2016 (+ projet britannique)

La conversation s'engage sur les « journées de l'orthodontie » programmée les 8, 9, 10 et 11 novembre 2013 à la Maison de la Chimie à Paris.

La FFO (Fédération Française de l'orthodontie) a donné une journée entière de communication le samedi 10 novembre à la SFSCMFCO et il est envisagé plutôt 1 journée et demie l'année prochaine.

Le programme a été établi lors d'un CA d'orthodontie le 10 janvier, les « stomatos » ont été très bien accueillis.

Les co-organisateurs de cette journée, Christian Paulus et Jean Pierre Fusari, recherchent toujours un orateur pour un exposé sur « Résultats des traitements chirurgico-orthodontiques des classes 3 et récidives ». Patrick Yves Blanchard se porte volontaire.

❖ **Journée de Printemps 2014** : elle sera organisée par Christophe Meyer en avril 2014 à Besançon et le thème en sera : « Mise au point des cancers de la cavité buccale ». La date n'est pas encore précisée mais le programme proposé est le suivant :

Programme prévisionnel

- Physiopathologie des carcinomes de la cavité buccale : point sur le rôle, controversé, de l'HPV; qu'en est-t-il des carcinogènes classiques (tabac, alcool, hygiène bucco-dentaire...)?; point sur les lésions pré-cancéreuses ("nouvelle" classification OMS)...
- Epidémiologie : qu'est-ce qui a changé ces dernières années?; recrudescence des cancers chez les femmes; résultats de l'étude ASED pilotée en 2012 par Chloé Bertolus; participation du Registre des tumeurs du Doubs et du Territoire de Belfort...
- Diagnostic : où en est-on du dépistage?; intérêt de la cytologie?; les bonnes pratiques des biopsies (qui, quand, où, comment...)...
- Traitement : peut-on actuellement optimiser la résection tumorale (marquage cellulaire, quid des marges osseuses?; y a-t-il moyen d'avoir un contrôle peropératoire de ces marges...)?; existe-t-il des voies de recherche sur des traitements alternatifs à la chirurgie (photo-chimio-thérapie)?; point sur les traitements adjuvants et néo-adjuvants; optimisation de la radiothérapie...
- Reconstruction : quoi de neuf en 2014?; focus particulier sur les reconstructions "fonctionnelles" : langue, voile du palais, déglutition, réhabilitations dentaires (implanto-portées en milieu radique...); prothèse maxillo-faciale (un de nos savoir-faire, parfois oublié...).

Intervenants :

- équipes de CMF
- SFSCMFCO
- Registre des Tumeurs du Doubs et du Territoire de Belfort
- Equipes de recherche (à déterminer)...

Public-cible :

CMF, Stomatologistes, Chirurgiens Orais, Chirurgiens-Dentistes, Médecins généralistes, Dermatologues et ORL.

La journée de printemps 2014 est validée

❖ **Journée de Printemps 2015** : elle sera organisée par Hervé Bénateau à Caen dans la période d'avril, mai ou juin, et aura lieu probablement un samedi ou un dimanche. Le thème choisi portera sur la Chirurgie carcinologique cutanée. Les membres présents suggèrent de faire participer les sociétés locales, dont la société de dermatologie.

La journée de printemps 2015 est validée.

❖ **Journée de printemps 2016** : Joël Ferri propose de se joindre à la BAOMS, l'association britannique, en juin 2016 à Paris pour participer à leur congrès national. Il a été sollicité par le Pr Peter Brennan qui en sera le président. Tous les avis sont positifs afin de cultiver cette relation et rapprocher ces deux sociétés. Ce projet 2016 avec le président de la BAOMS sera une véritable ouverture sur le monde anglophone.

PY Blanchard ajoute que ce type de rapprochement devrait également être initié avec les sociétés belge et suisse. Il y a peu d'informations sur leur congrès au contraire des sociétés marocaine et tunisienne. Le problème en est sûrement la langue (le flamand pour les belges et l'allemand pour les suisses). Sur ce sujet, il est décidé de se mettre en relation avec la société québécoise. J. Ferri prendra des contacts.

La journée de printemps 2016 est validée.

4. Recommandations Biphosphonates – Modalités du fichier avec Blandine Ruhin Phase de relecture - Aspect financier

Une réunion de travail est prévue le 12 avril avec les experts concernés.

Les dentistes de Lille ont soulevé un problème de méthodologie dans le planning de Françoise Saint Pierre où il manquait la session de relecture.

L.Benslama rappelle que la méthodologie de la HAS le permet si il y a eu une consultation publique, ce qui a eu lieu effectivement en 2012. Néanmoins, cette phase sera ajoutée à l'élaboration de la Recommandation « Chirurgie Oromaxillofaciale et Biphosphonates » par Françoise Saint Pierre ce qui en augmentera le coût, 13 000 € au lieu de 8 000 € en 2012 (frais partagés entre la société et l'AFDS).

PY Blanchard demande qu'un courrier soit envoyé au trésorier de l'AFDS faisant la demande d'un chèque correspondant à la moitié des sommes payées par la SFSCMFCO seule en 2012 soit 4 000 € pour la Recommandation : « Implantologie et biphosphonates » rédigée en 2012.

Ce thème sera de nouveau évoqué au prochain CA.

A propos des recommandations planifiées pour les années suivantes, X.Pouyat propose le thème sur la chirurgie ambulatoire après celui prévu en 2014 par Georges Bettega sur les « orthèses d'avancées mandibulaires dans les SAOS »

Joël Ferri trouve que le thème de la « chirurgie ambulatoire » est difficile mais souligne son importance. L'objectif de la sécurité sociale est de réduire les coûts d'hospitalisation avec un objectif fixé à 60% d'actes en ambulatoire sur la totalité des actes chirurgicaux réalisés en 2016.

J. Ferri annonce qu'il a une consultation spécialisée orthèses et qu'il pourra collaborer au travail de G.Bettega.

L.Benslama suggère la participation de Françoise Saint Pierre pour cette nouvelle recommandation en assurant qu'elle peut s'occuper de plusieurs dossiers pour la société.

PY Blanchard intervient en soumettant la mise en place de fiches techniques, d'un groupe de travail sur les problématiques de la chirurgie ambulatoire de la discipline, avant de faire intervenir F.Saint Pierre.

L.Benslama répond que c'est un besoin évident et il faut prévoir la recommandation

Jusqu'à présent il n'y a pas eu de retour à propos des problématiques de la chirurgie ambulatoire à la société française de stomatologie, chirurgie maxillo faciale et chirurgie orale.

5. Proposition d'un 3^{ème} vice président en vue du congrès SFSCMFCO 2016

X. Pouyat rappelle que 2016 sera le 110^{ème} anniversaire de la société et le congrès devra en être le reflet avec toute la communication qui s'impose. Il a pensé à la présidence d'un militaire ou ancien militaire mais parmi le peu de praticiens concernés aucun n'est retenu.

Il propose qu'une matinée entière soit consacrée à l'histoire de la spécialité (de 1895 à nos jours), Gaétan Thiery est également intéressé pour l'organisation d'une session, François Cheynet cite le Pr Jean Louis Blanc qui est fêré d'histoire, et le sollicitera.

A cette occasion les membres présents sont d'accord pour se rapprocher de l'association des Gueules Cassées par l'intermédiaire de JL.Blanc.

Ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain CA.

6. DPC : nomination d'un interlocuteur au sein du CA

Tout d'abord le DPC de 2012 sur l'Antibioprophylaxie est évoqué par le past président. Un document de 30 pages sera édité dans la revue de stomatologie.

L.Benslama indique que les éditions Elsevier Masson donne un certain nombre de pages par numéro (70 environ) et si l'on augmente cette pagination le coût en sera plus élevé pour la société.

L.Benslama ajoute que le « livret DPC » est appelé à se renouveler, et qu'une place pérenne doit donc lui être faite dans la Revue.

Suite à la réunion du comité de rédaction d'Elsevier Masson la veille, il indique que l'on peut trouver sur internet des chiffres très précis sur les articles consultés.

Concernant le DPC et la société, PY. Blanchard annonce que F. Dujarric est maintenant le représentant au CSI, qui est la Commission Scientifique Indépendante, chargée de porter un avis favorable ou non favorable sur les futurs ODPC (Organisme de Développement Professionnel Continu).

X. Pouyat pense que le CNP, qui recouvre tous les champs de la spécialité, devrait être le directeur des formations (éviter les redondances, regrouper les formations en particulier de la SFSCMF, du Collège, de la Société ODMF, et de Maxillorisq).

L'avis du CNP sur l'élaboration de la liste des formations est obligatoire.

J. Ferri précise qu'il peut y avoir plusieurs ODPC au niveau de la spécialité.

L. Benslama revient sur le sujet de la revue de stomatologie en annonçant qu'il y a une bonne évolution du nombre d'abonnements et que les consultations et les téléchargements sont importants.

Dans quelque temps la publication des cas cliniques sera supprimée de la revue, ou seulement réservée à des cas exceptionnels. H. Bénateau exprime son regret vis à vis des jeunes qui publient justement sur les cas cliniques et qui devront les proposer ailleurs que dans une revue scientifique.

L. Benslama informe l'assemblée qu'Elsevier est en train de mettre en place une nouvelle branche parallèle à Science Direct.

Hervé Bénateau revient sur le piratage des photos par Google. Ce problème ne dépend pas d'Elsevier mais de Google qui perfectionne ses « aspirateurs d'informations » malgré les pare feux des sites des éditeurs. Les patients signent la demande d'autorisation de publication sur une revue scientifique, et c'est ce qui s'est passé avec la jeune fille de Caen dont le visage est flouté mais reconnaissable, et qui a porté plainte contre le CHU.

Un bras de fer avec Google semble difficile et ce d'autant qu'ils ont toujours un temps d'avance sur les pare feux.

X. Pouyat estime que c'est un gros problème sur 2 points : atteinte à la vie privée et secret professionnel.

PY Blanchard pense qu'il faut se rapprocher des conseillers ordinaires, des autres sociétés (plastique, ophtalmo, dermato), pour mettre en place une parade avec avocat spécialisé.

Suite à la demande de praticiens, une fiche de consentement éclairé sera rédigée par le secrétaire et par H. Bénateau et sera mise à disposition sur le site web de la SFSCMFCO.

Les représentants actuels de la société auprès de l'OGDPC sont JP Fusari et Cyrille Chossegras (2 membres du CA). La Commission de développement professionnel continu ainsi qu'elle est décrite dans les statuts se compose de 5 membres dont 3 choisis en dehors du Conseil d'Administration. Joël Ferri doit contacter Isabelle Barthélémy. Il propose aussi Yannick Heuzé de Le Mans. Il avait été décidé qu'un appel à candidature sera fait sur le site pour trouver les autres volontaires ce qui a été modifié depuis.

7. Congrès 2013

- Validation du devis traiteur : le devis du traiteur Cousin a été validé par l'assemblée présente.
- Journée Infirmière : JP. Méningaud a proposé un nouvel item à la journée de formation pour les infirmières sur la neurofibromatose. Les membres présents au CA ont validé cette proposition. MP. Guillaume prévoit de l'ajouter au programme en fin de journée en diminuant un peu le temps de parole d'I. Loeb.

8. Questions diverses

- Nouveaux membres

Mars		2013 NOUVEAUX ADHÉRENTS			
NOM	PRENOM	exercice	PARRAINS	CP	VILLE
DICHAMP	JACQUES	LIB	LOCKHART-RUHIN	75012	PARIS
KETOFF	SERGE	INTERNE	TOURE-BLANCHARD	75003	PARIS
PRADE	VIRGINIE	INTERNE	ALIX-SEGUIN	42055	ST ETIENNE
EL NADDAR	FOUAD	PH	JAMMET-YACHOUH	34295	MONTPELLIER
Démission-retraite					
CHRRAZAVEZ	GEORGES				THONVILLE
BENYACOUB	N				NANCY

L'adhésion de ces nouveaux membres est validée par les membres présents, ainsi que les 2 départs de la société.

- Evolution de Maxillorisq

X. Pouyat explique que Maxillorisq va devenir une entité à part entière sous la forme d'une association loi 1901 qui fera partie en tant que membre fondateur, du futur ODPC de la spécialité.

Maxillorisq a de gros problèmes de financement dus au fait que les caisses ne reversent pas systématiquement la participation due. Néanmoins il est prévu de continuer sur le chemin actuel en essayant de pérenniser la formation DPC du congrès qui aura cette année pour thème l'hospitalisation en ambulatoire.

Toutefois il serait bon que les universitaires stimulent leurs élèves futurs installés pour intégrer le processus d'accréditation sur son plan évaluatif.

- DIU de chirurgie ambulatoire

X. Pouyat informe le Conseil d'Administration qu'un DIU de chirurgie ambulatoire a été créé à Tours avec un programme regroupant la plupart des spécialités à l'exception de la nôtre.

Après un tour de table il est convenu qu'un courrier officiel soit fait pour s'étonner de cette regrettable omission alors que notre spécialité est la plus grande pourvoyeuse d'hospitalisations ambulatoires

- Rapport de l'Académie de Médecine concernant le DESCO

Suite à l'envoi du rapport de l'Académie de médecine par Pascal Delcampe concernant le Diplôme d'Etudes Spécialisées en Chirurgie Orale (le DESCO), X. Pouyat propose d'envoyer un courrier pour déplorer le fait que la spécialité n'ait pas fait partie de la commission.

J. Ferri avait été sollicité il y a 2 ans comme auditeur sur ce DESCO dont les opposants étaient nombreux. J. Ferri rappelle que ce diplôme pose un problème de fond car il ne correspond pas au double cursus actuellement validé par l'Europe, et souligne le problème constitué actuellement par les auto qualifications.

Les membres présents insistent sur la disparité des fonctions des internes en DESCO (médecin ou dentiste) selon les facultés ; J. Ferri souhaite une homogénéisation et une règle générale nationale, correspondant aux directives européennes

Il est décidé par les membres présents, de connaître les modalités et le coût d'un encart déposé dans les quotidiens les plus lus sur le plan national (Le Figaro, Le Monde, Libération) par l'intermédiaire de l'agence Yucatan et c'est J. Ferri qui écrira l'article. X. Pouyat se mettra en contact avec l'agence Yucatan et le sujet sera débattu de nouveau au prochain CA.

- Assistante à remplacer en fin septembre 2015 (départ retraite)

Il a été décidé par les membres présents qu'une agence serait missionnée pour réaliser :

- d'une part, un audit des diverses fonctions de l'assistante
- et d'autre part, le recrutement de la remplaçante.

Fin de la réunion